



**HISTOIRE  
DE LA COORDINATION  
DES INTERMITTENTS ET PRÉCAIRES  
D'ÎLE-DE-FRANCE**



*(Extrait du catalogue des Éditions Antisociales)*

Herman J. Schuurman  
*Le travail est un crime*  
(1924)

Fabrice Wolff  
*Qu'est-ce que la démocratie directe ?*  
(2010)

Éditions Antisociales  
Paris, octobre 2010  
(Le texte de B. Serré-Becherini a été  
publié une première fois sur le site Internet  
des Amis de Némésis en décembre 2003)

la croyance en la possibilité de rapprocher les « masses laborieuses » (*sic*) « d'une conception de l'art beaucoup plus subversive », conception qu'ils se gardent bien de définir. L'Internationale situationniste (puisque dans cette histoire tant de monde se réfère, explicitement ou secrètement, à Guy Debord et ses camarades) concluait pourtant il y a déjà quarante ans que dans la perspective de la subversion de cette société il est parfaitement vain de s'inscrire dans une logique « artistique », quand elle excluait tous ses membres qui pouvaient encore partager cette illusion ; ceci à une époque où l'activité artistique « d'avant-garde » n'était pas encore seulement le pur plagiat, ou au mieux les plates imitations, des charlatans contemporains ! C'est bien une telle lucidité qui a manqué à l'ensemble du mouvement des intermittents, et qui manque aujourd'hui aux auteurs de la « Contribution... » ; mais rien n'interdit de penser qu'il s'en est peut-être fallu de peu, à un moment, qu'il en aille autrement : c'est dans ce moment-là que nos polémistes pouvaient « contribuer » quelque peu utilement à un débat qui était alors *pratique*, bien davantage qu'en jetant maintenant l'eau du bain avec l'affreux bébé.

Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de rassembler et synthétiser par écrit mes observations sur ce mouvement qui, à ce que j'ai pu constater ici et là, a intrigué pas mal de monde en dehors du secteur du spectacle.

Cordialement,

Barbara Serré-Becherini

## Notice

Dans le contexte de l'actuelle contestation du programme de liquidation du vieux « système des retraites », la présente plaquette apparaîtra d'abord comme un retour toujours utile sur le « mouvement social » de 2003, dont on se souvient surtout que les « intermittents du spectacle » poursuivirent, une fois n'est pas coutume, l'agitation sociale au cours de la période estivale, après que les centrales syndicales, ayant joué comme d'habitude leur rôle de fossoyeurs des revendications de la base, eurent enterré cette fois celles de la grande masse des enseignants – et de nombreux autres salariés opposés à ces « réformes » à répétition destinées à allonger et renforcer l'exploitation – sous une nouvelle pelletée de mensonges et de fausses promesses. Mais si nous rééditons aujourd'hui le témoignage direct de notre camarade Barbara Serré-Becherini, avec son accord, sous un titre différent de celui qu'avait choisi son destinataire et premier éditeur\* (mais sans aucune autre modification, même d'une virgule), c'est aussi dans une intention de polémique ouverte plus ciblée, toujours préférable, selon nous, aux mises en garde discrètes qui ont cours en « milieu radical ».

Les aventures de la « Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France », en effet, n'ont pas pris fin avec le « mouvement des intermittents », avant l'automne 2003, comme on s'attendrait d'une « Coordination » créée par et pour un « mouvement social » bien déterminé : pérennisée sous forme associative par quelques-uns de ses ultimes participants, elle a été recyclée en une structure militante permanente, dite par acronyme « CIP-IDF », qui poursuit en réalité sous ce *nom d'emprunt* les buts et les actions du « PAP » (« Précaires Associés de Paris »), groupuscule d'agitation néo-gauchiste lui-même dissout sans explication vers la même époque. Voilà assurément un exemple instructif de la manière dont le système sait récupérer et conserver le nom – et le prestige – de ce qu'il détruit, pour contribuer à brouiller toute claire ligne de démarcation entre des perspectives pourtant radicalement antagonistes : ici, en l'occurrence, entre l'activité

---

\* « Lettre aux Amis de Némésis », petit collectif d'inspiration situationniste qui avait publié peu auparavant une grincheuse « Contribution à la polémique relative au statut des intermittents du spectacle », parmi les premiers symptômes d'une décomposition sans remède dans la « théorie critique radicale » la plus faisandée, qui l'amènerait quelques années plus tard à rivaliser de politesses avec des négationnistes dans le cadre d'un dialogue courtois et constructif sur le manque de conscience critique des prolétaires anarchistes espagnols en 1936 (« Voyage en Giménologie », 1<sup>er</sup> novembre 2006), avant de donner toute la mesure de sa naïveté et de son impuissance – comme la quasi-totalité des collectifs plus ou moins « ultra-gauche », soit dit pour ne pas trop l'accabler – à l'occasion de « l'affaire de Tarnac » (« La chasse aux sorcières est ouverte », 4 décembre 2008, texte disparu de la nouvelle version du blog des Amis de Némésis).

démagogique et opportuniste d'un groupuscule et la dynamique contradictoire d'un essai, maladroit mais sincère, de démocratie directe. Cette confusion politique précise a même trouvé son expression idéologique adéquate dans une très moderne tentative de synthèse œcuménique entre l'« autonomie » activiste du « précaire » à la sauce de Toni Negri – qui légitime par avance toutes sortes de compromissions, négociations, demandes de subventions, etc. – et la critique du « spectaculaire intégré » initiée par Guy Debord, préalablement *désamorcée* par un facile jeu de mots sur le « spectacle » considéré du seul point de vue de sa superficialité bouffonne, et jamais, cela va sans dire, sous l'angle plus essentiel de la lutte contre les inquiétantes profondeurs des mécanismes de l'oppression.

Des pages qui suivent, on ne retiendra donc pas seulement quel mode d'organisation permet de mener une lutte au-delà des bornes imposées par les syndicats en défense de leurs sordides intérêts particuliers, mais aussi que l'histoire de la Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France n'a duré que le cours de l'été 2003, et que tout ce qui a pu être dit ou fait depuis sous cette étiquette n'est que l'histoire d'une imposture.

Octobre 2010  
Éditions Antisociales

explicitement en tant que suite « estivale » du mouvement social du printemps – Baudrillard aurait alors eu raison d'écrire, dans son inepte article pour *Libération* du 16 juillet : « C'est cette politique d'effacement du social par le culturel, le festif et le spectaculaire, qui a été brisée cette année par le mouvement des intermittents (...). » Mais en réalité, face à l'évidence du *retard*, dans tous les domaines, du « mouvement des intermittents », fatigués d'avoir à supporter les artistes et leur pesante bêtise (exemple éloquent, cette intervention d'une actrice qui, faisant référence à Debord (!), appelle les intermittents à « organiser le spectacle de la contestation »), et enfin contraints aussi de retourner « faire leurs heures » de travail, les intermittents les plus désabusés partent peu à peu. Sans doute quelques-uns d'entre eux se résignent-ils aussi, avec les anarcho-syndicalistes de la CNT-spectacle, à bavasser tristement sur « l'avenir de la culture française » : mais il ne s'agit là que d'un choix tactique, conforme aux intérêts économiques immédiats d'un secteur qui vit des illusions et des prétentions « culturelles » du public des salles de spectacle. Briser la loi du silence qui recouvre le mode de production de la « culture », c'est-à-dire déjà saboter le marché culturel, apparaît comme étant bien trop dangereusement « suicidaire »... C'est ainsi que la stratégie « culturelle » finit rapidement par l'emporter, sous la conduite d'artistes de gauche et de politiciens revenu-garantistes (ces derniers ayant enfin trouvé, avec l'idéologie artistique, le déguisement sous lequel mendier des subventions d'État, qu'ils croient mériter pour toutes les fois qu'ils portent un T-shirt publicitaire ou sont filmés par les caméras de la télévision : voir l'encyclique du PAP « Beaucoup d'argent parce que je suis nombreux »). D'où cette dégénérescence accélérée du mouvement des intermittents, depuis ce ridicule happening à Monoprix, en août, jusqu'à la dernière revendication d'un « débat sur l'avenir de la culture » sur une chaîne publique à une heure de grande écoute, en passant par la transformation de la Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France en association loi 1901... Tout ça pour finalement n'aboutir à rien : qu'est-ce donc que les intermittents pouvaient perdre, en assumant le sabotage de la « culture », qu'ils n'ont pas perdu avec leur foireuse stratégie « culturelle » ?

Ainsi la « culture » (ou « l'art »), dans « la polémique sur le statut des intermittents du spectacle », se présente non seulement comme une idéologie de bouffons, mais aussi comme un masque de modération. La « Contribution... » omet complètement de critiquer ce dernier aspect, ses auteurs ne s'attardant, avec la plus grande facilité, que sur l'aspect le plus visible du mouvement des intermittents – eux-mêmes partagent d'ailleurs avec les « artistes engagés » (à qui ils reprochent surtout, semble-t-il, de ne pas être des « enfants de prolétaires »)

Durant cette période, à Paris comme semble-t-il partout ailleurs en France, tous les débats peuvent se résumer à la question stratégique : face à l'inflexibilité du gouvernement, faut-il radicaliser les actions en les ouvrant aux autres secteurs en lutte, ou plutôt chercher à se concilier les faveurs du public et du monde de la culture ? Au début, l'immense majorité pense que ces deux stratégies peuvent être menées de front, et nous ne sommes que quelques individus épars à soutenir que le discours unique sur la « sauvegarde de la culture française » empêche toute solidarité pratique avec les autres secteurs en dehors d'une couche sociale pseudo-privilegiée, à laquelle la « culture française » contemporaine est spécialement destinée ; la grande masse de la population, et en particulier les autres travailleurs précaires, n'étant en rien concernés par « l'avenir » de cette marchandise avariée. Ce point de vue se verra confirmé par l'intervention d'un chômeur lors d'une assemblée générale interprofessionnelle, mais la stratégie « culturelle » est de son côté régulièrement renforcée par des interventions de profs, qui se déclarent, en tant que public des salles de spectacle et des festivals, solidaires des revendications des intermittents. Forts de ce soutien, les artistes parviendront peu à peu à imposer leur idéologie, qui se veut une farouche défense de la « vraie culture » prétendument « engagée » contre les assauts d'une « sous-culture de masse » méprisée (je n'ai toujours pas compris où ces « artistes engagés » situent la frontière de leur mépris, sachant que le contenu de leurs « œuvres » – qui n'existeraient pas sans les subventions du ministère de la culture, ou au moins de la Ville de Paris – dépasse rarement le moralisme « citoyen » d'un cours primaire d'instruction civique). Il est vrai que les salariés du spectacle sont presque tous contaminés, à des doses très variées, par cette idéologie artistique : pourtant, nombreux sont les techniciens qui savent bien que leur travail consiste principalement à produire de creuses illusions, avec des contraintes de temps et d'argent qui interdisent de surcroît qu'on se soucie de leur qualité (et pas seulement sur le plateau de la Star Academy !). Les interminables débats sur l'opportunité ou l'inopportunité de bloquer certains festivals « off » ou spectacles « engagés », et qui n'ont parfois pu être tranchés que par les directeurs et organisateurs eux-mêmes (préférant tout annuler plutôt que continuer à subir l'agitation permanente provoquée par ces débats), la question de savoir s'il fallait ou non huer le public quand il manifestait son mécontentement d'être privé de spectacle, sont la preuve que le mouvement des intermittents a aussi exprimé une révolte sans illusion contre la très simple perspective de devoir travailler plus pour gagner moins d'argent ; c'est sur cette base élémentaire qu'il aurait pu, et dû, se développer

Bonjour,

Des amis m'ont indiqué que vous publiez en ligne le texte intitulé « Contribution à la polémique relative au statut des intermittents du spectacle ». Comme vous vous intéressez aux points de vue critiques sur ce « mouvement de revendication catégorielle », je me permets de vous écrire pour vous faire connaître mon témoignage et mon avis sur la question. Je suis moi-même intermittente du spectacle, monteuse vidéo, et j'ai participé à ce mouvement jusqu'à la fin du mois de juillet. Les auteurs du texte (que je ne connais pas plus que vous) ont raison de « s'inscrire en faux contre l'insupportable surestimation de soi qui est si répandue dans les professions du spectacle », mais je crois qu'on peut pour le moins nuancer votre jugement sur le « degré de lucidité » dont ce texte fait état, car pour moi, il méconnaît autant la diversité interne que l'évolution dans le temps du mouvement des intermittents.

*« Quand j'entends le mot "culture", je sors mon revolver ! »*

C'est dès son arrivée au pouvoir que le gouvernement Sarkozy s'attaque à notre statut « privilégié » – qui l'est en effet, surtout depuis que le « statut général » des chômeurs s'est dégradé, mais qui regroupe aussi les situations les plus extrêmes, de l'assistant – bonne à tout faire à la star de cinéma. Pour contribuer à combler le trou dans le budget de l'Unedic, dû pourtant bien davantage à une gestion véreuse qu'à nos « privilèges », le montant des charges salariales et patronales est doublé en août 2002 ; en décembre, le « rapport Roigt-Klein » préconise la « renégociation » des fameuses « annexes VIII et X », dénonçant d'innombrables « abus » (à noter que la réforme ne met pas fin aux « abus » les plus réellement scandaleux). C'était mettre le feu à un secteur qui s'est souvent battu pour le maintien de « ses » annexes, et rapidement les syndicats (au premier rang desquels la CGT, et à l'exception des « syndicats jaunes » ultra-minoritaires, comme la CFDT, qui signeront l'accord) mobilisent bien au-delà de leurs maigres troupes, avant de lancer un mot d'ordre de « grève générale du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel » pour la journée du 25 février 2003, qui est très largement suivi.

À Paris, jusqu'au 26 juin, jour fixé pour la signature de l'accord « renégocié », et dans le contexte de la montée en puissance du mouvement de grèves contre la réforme des retraites, manifestations et assemblées générales d'intermittents se multiplient, toujours à l'initiative des syndicats. Dans cette période, les militants syndicalistes se voient rejoints dans un

premier temps par des techniciens du théâtre et – en moins grand nombre – de l’audiovisuel, « vétérans » ou non des mobilisations des années précédentes, qui sont souvent dans une situation précaire, ainsi que par les militants de diverses organisations, anarcho-syndicalistes de la CNT-spectacle, revenu-garantistes du « PAP » (« Précaires associés de Paris »), post-« mao-spontex » de la compagnie de théâtre « Jolie môme », puis dans un deuxième temps seulement par des « artistes » et autres acteurs en mal de scène. Dans les assemblées, qui ont lieu à la Bourse du travail ou dans des salles de spectacle et qui réunissent des centaines de personnes, la CGT est de plus en plus bousculée : on lui reproche sa routine bureaucratique, sa vantardise, son attentisme, son repli sur ses revendications traditionnelles qui n’intéressent que le secteur du spectacle. Contrainte de répondre à la base, elle organise entre autres une éphémère occupation du ministère de la culture, mais elle se voit déjà déborder par quelques actions plus ou moins spontanées. Au mois de juin, alors que le mouvement contre la réforme des retraites atteint son point culminant, et que des intermittents participent aux manifestations interprofessionnelles – et même, pour quelques-uns, aux affrontements du 11 juin sur la place de la Concorde et autour de l’opéra Garnier –, les assemblées d’intermittents votent à plusieurs reprises la grève générale « immédiate et reconductible » du secteur du spectacle. Mais la CGT, en jouant sur les dates des assemblées et les délais de préavis, s’arrange pour que cette grève ne commence pas avant le 26 juin (dans une réunion de préparation d’action, où ils ne sont plus qu’une petite minorité, les cégétistes n’ont à proposer qu’une minute de silence pour la Fête de la musique...). Elle est donc accusée de respecter le calendrier imposé par le gouvernement, qui repousse le conflit avec les intermittents au lendemain du bac. Dans une assemblée interprofessionnelle de la Seine-Saint-Denis à laquelle j’ai participé à cette époque, profs, postiers, internes d’hôpitaux, employés municipaux... s’insurgeaient eux aussi de voter en vain, pour la énième fois, cette fameuse grève générale illimitée qui était alors dans tous les esprits, et qui n’a été évitée que grâce aux mensonges des syndicats (qui promettent alors « une rentrée digne de Mai 68 »...).

Dans la nuit du 26 juin, le nouveau protocole d’accord sur le statut des intermittents du spectacle est contresigné, comme prévu, grâce à la collaboration de l’appareil confédéral CFDT (contre l’avis des syndiqués CFDT eux-mêmes !), quelques heures après qu’une manifestation eut rassemblé à Paris plus de dix mille personnes. Dès le lendemain, la masse qui avait rejoint les assemblées et les actions de la CGT, augmentée de nombreux nouveaux arrivants, se réorganise spontanément en dehors de tout syndicat, formant la « Coordination des intermittents et précaires

d’Île-de-France » (« CIP-IDF »). Cette auto-organisation des intermittents est d’abord la conséquence de leur (relative) radicalisation, mais aussi des réunions et des actions organisées sans la CGT, dans les semaines qui ont précédé, par les « papistes » revenu-garantistes et la CNT-spectacle. On retrouve donc dans la coordination ces organisations, de même que la compagnie Jolie môme et des syndiqués (notamment des « juristes »), mais ce sont d’abord des techniciens, des « petites mains » et des membres de petites troupes de théâtre, dont bon nombre vivent alors leur premier mouvement social, qui sont à l’origine de la dynamique de ce que les médias appellent dès lors « le mouvement des intermittents ». Dans la première quinzaine de juillet se multiplient les actions directes, avec plus ou moins de succès (débrayages sauvages, interventions lors d’avant-premières ou de directs télévisés...), pendant qu’en province commence la vague d’annulations de festivals. L’activisme, avec ses qualités et ses défauts, est ainsi l’expression première et spontanée de la coordination parisienne. Ses assemblées générales, qui réunissent près (plus ?) d’un millier d’intermittents dans des théâtres en grève, sur le parvis de la Grande Halle de La Villette en grève, et dans la salle Olympe-de-Gouges prêtée par la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sont démocratiques, souveraines et rapidement quotidiennes. Rapidement, la coordination s’organise en « commissions » tenues de rendre compte à l’assemblée de leurs activités (commission actions, commission médias, commission juridique, commission relations avec le public...) : c’est dans certaines de ces commissions que vont se cristalliser les penchants d’artistes et de politiciens à la paranoïa, à l’égocentrisme, au sectarisme, à la méritocratie militante, etc., qui vont dégoûter de plus en plus de monde. Une « commission propositions-revendications » est tout de suite la cible des manœuvres des politiciens revenu-garantistes, et la création d’une « commission intercommissions », qui réunit un représentant de chaque commission et décide de l’ordre du jour des assemblées, laisse vite présager que certaines décisions pourront être prises par une minorité cooptée, en dépit des meilleures volontés démocratiques. Quand les activistes des premiers jours, épuisés, remettent leurs mandats, ils sont remplacés par ces artistes et ces politiciens qui vont mettre fin à la démocratie directe et à la souveraineté de l’assemblée : dans la deuxième quinzaine de juillet, une « commission relations avec les élus » est ainsi créée dans le dos de l’assemblée, et l’on murmure que le lugubre parti dit socialiste infiltre la « commission interprofessionnelle ». Dans les assemblées, il faut désormais batailler pour seulement obtenir qu’un débat précède les votes.